

Réf: Dossier 272488

Avis de constitution

SOCIETE « NANHOUA SORO TRANSPORT »

Siège Abidjan Abobo anador a pour lot 1074 et îlot
106, Lot 1074, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANHOUA SORO TRANSPORT »

Objet : -Transport privé, public de personnes et/ou de marchandises

- Bâtiments et travaux publics
- Fourniture de bureau
- Achat et vente de produits agricoles
- Elevage
- Import-Export

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo anador a pour lot 1074 et îlot 106, Lot 1074, Ilot 106

Dirigeant(s) M SORO NANHOUA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13491 du 14/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88506/GTCA/RC/2023 du 14/12/2023

